



Vigne

Edition **Charentes**

N°13
25/06/2024



Animateur filière
Magdalena GIRARD

**Chambre
Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres**
magdalena.girard@cmds.cham
bagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°13 du 25/06/2024 »*

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 26 (entre fin floraison et nouaison).**

Mildiou

- **Risque toujours très fort. Contaminations prévues.**

Black rot

- **Risque stable. Faibles contaminations possibles.**

Oïdium

- **Stade de grande sensibilité, nouvelles contaminations prévues.**

Tordeuses

- **Diminution du vol d'Eudémis.**

Cicadelles vertes

- **Augmentation du vol.**

Flavescence dorée

- **Premier traitement entre le 20 et le 27 juin.**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#) ou l'application "INRAE Vigne".



Phénologie

Sur 39 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est 26 : entre fin floraison et nouaison (BBCH 69). La date de pleine floraison (stade 23) calculée avec ces dernières observations est le 19 juin, soit 10 jours de retard par rapport à 2023. On observe toujours une grande hétérogénéité entre les parcelles : certaines sont en tout début de la floraison, tandis que d'autres atteignent déjà le stade "grains de plomb"

La vigne poursuit sa croissance, avec un allongement moyen des rameaux de 19 cm et 2 feuilles supplémentaires depuis la semaine dernière. Les rameaux préservés du rognage mesurent plus de 130 cm, avec près de 17 feuilles étalées.



Nouaison (stade 27)

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent et atteignent 18.7°C, contre 17.2°C la semaine précédente.

Pluies

Au cours de la semaine dernière, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble du vignoble est de 28 mm. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 38 mm ; Littoral 15 mm ; Cœur 33 mm ; Îles 13 mm ; Nord 28 mm ; Est 46 mm et Ouest 15 mm (période du 18/06 au 25/06). Localement, des cumuls quotidiens supérieurs à 70 mm ont été observés. Le cumul hebdomadaire le plus haut au cours des 7 derniers jours est de 85 mm.

→ Prévisions météo

Du 25/06 au 01/07, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 8 mm de pluie en moyenne. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 56 mm de pluie. Des pluies sont annoncées tous les jours à partir du 27/06. Les plus gros cumuls sont annoncés les 28 et 29/06 avec 2 à 5 mm en moyenne. Les températures vont se rafraichir dans les prochains jours avant de repartir à la hausse, avec des minimales entre 11°C et 18°C et des maximales entre 21°C et 30°C.

→ Grêle

Un nouvel épisode de grêle a eu lieu le mardi 18 juin après-midi, touchant le secteur Cressé - Haimps - Touches de Périgny, avec des dégâts localement forts.



Dégâts de grêle secteur de Cressé
(Crédit photo S. Lucas - CIA1779)

Maladies

→ Mildiou

Observations

Les témoins non traités sont dans l'ensemble très touchés par le mildiou, certains sont maintenant dépourvus de grappes, anéanties par le champignon. Quelques témoins sont moins contaminés : Rouillac, Chérac, Lonzac, Salles d'Angles, Sainte-Colombe et Arthenac, avec moins de 75 % des ceps touchés. 10 témoins sur 52 présentent moins de 50 % de fréquence sur grappes (Chérac, Montils, Sainte-Marie-en-Ré, Arthenac, Saint-Martial-de-Mirambeau, Salles-d'Angles, Lonzac, Angeac-Champagne, Malaville et Sainte-Colombe). En moyenne, les grappes sont touchées à 75 % avec une intensité de 43 %. 14 parcelles sont atteintes sur 100 % des grappes. Une augmentation de la colonisation du mildiou sur grappes est visible sur Ambleville, Breville,

Brie-sous-Archiac, Burie, Chadenac, Champagnac, Foussignac, Gensac, Givrezac, Guimps, Juillac-el-Coq, La Couronne, Malaville, Préguillac, Floirac, Saint-Brice, Saintes, Saint-Même-les-Carières, Sigogne et Saint Germain-de-Lusignan.

Sur les 41 parcelles de référence observées on constate peu d'évolution sur feuilles, mais des apparitions de mildiou bien sporulant sur grappes. Cependant, 33 parcelles sont toujours exemptes de mildiou sur grappes. Sur les parcelles touchées sur grappes, l'intensité de l'attaque est de 3.07 % en moyenne, avec entre 2 à 63.3 % de grappes touchées et 7 parcelles à plus de 20 % des grappes atteintes. Sur Eraville, Saint-Sulpice-de-Cognac, Guimps, Juillac-le-Coq, Sigogne et Saint-Même-les-Carières une augmentation des symptômes su grappes est visible.



Mildiou mosaïque, TNT Brie sous Archiac. Rot gris, TNT Burie, TNT Varaize et TNT Arthenac

(Crédits photos C. Bertrand – Ets Landreau, L. Caillaud, S. Lucas – CA1779, B. Montigaud - Vitivista)

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

Les conditions climatiques de la semaine passée ont été très favorables au développement du mildiou. Le risque potentiel est à un niveau très fort sur la quasi-intégralité du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques a augmenté dans le vignoble.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques fortes et généralisées dans le vignoble, lors des dernières pluies. Le nombre d'organes touchés est en moyenne de 65 % (+6 par rapport à la semaine précédente).

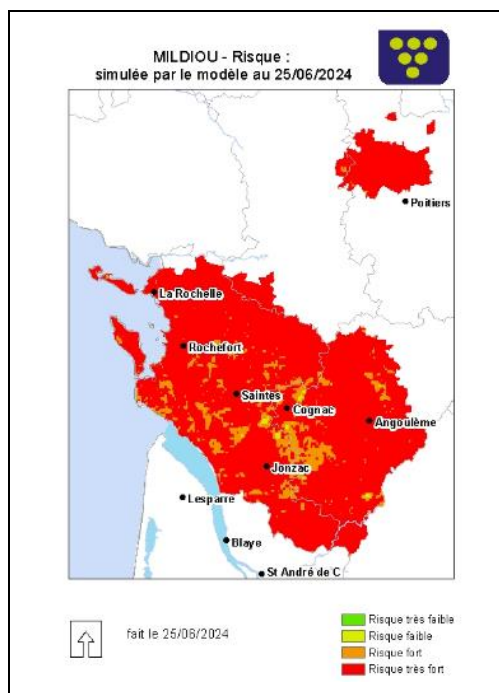
Des contaminations atypiques ont été calculées très localement par le modèle.

Dans les trois jours à venir

D'après le modèle, le risque potentiel évoluera peu dans les prochains jours, il restera très fort sur la grande majorité du vignoble. Le nombre d'oospores disponibles pour les contaminations épidémiques va continuer d'augmenter dans le vignoble.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées dans les prochains jours dès

2 mm de pluie. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés sera modéré à fort. Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.



Evaluation du risque :

Risque encore en augmentation, très fort sur la majorité du vignoble. Contaminations importantes enregistrées sur toute pluie à venir.



Risque très fort, contaminations annoncées

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

→ Black rot

Observations

Une très faible augmentation du black-rot est visible sur Bourg-Charente, Burie, Gensac-la-Pallue, Malaville et Préguiillac. Pour les autres témoins non traités on n'observe aucune évolution.

14 parcelles de référence sont toujours exemptes de black-rot. La maladie n'a pas évolué cette semaine.

Modélisation

Sur la semaine passée

Le risque potentiel est très hétérogène sur le vignoble. Au cours de la semaine passée, les secteurs au niveau fort se maintiennent tandis que quelques secteurs voient le risque potentiel descendre à un niveau très faible.

Le modèle a calculé des contaminations épidémiques faibles et généralisées dans le vignoble lors des dernières pluies (70 % des points de modélisation). Le nombre d'organes nouvellement contaminés est faible.

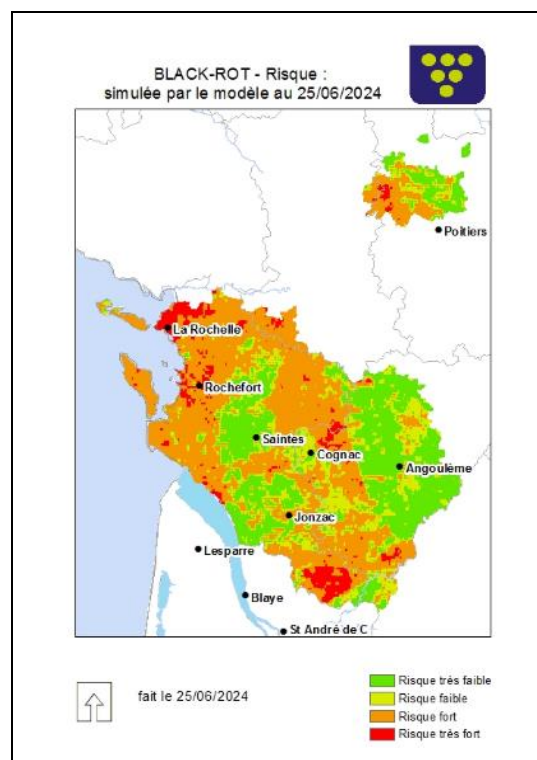
Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, le risque potentiel évoluera peu. Il sera majoritairement fort dans le vignoble mais toujours très faible localement.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, des contaminations sont calculées dès 2 mm. Le nombre d'organes contaminés sera faible.

Des repiquages sont possibles dans le cas d'une humectation longue du feuillage.

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Evaluation du risque :

Niveau de risque stable. Faibles contaminations épidémiques possibles.



Risque très faible à très fort selon les secteurs

→ Oïdium

Observations

Le seul témoin non traité qui présente une augmentation de l'oïdium sur feuilles, mais pas de symptômes sur grappes, est celui de Saint-Marie-de-Ré. Les témoins de Chérac et Saintes expriment également de l'oïdium avec une fréquence très faible de moins de 2 % des feuilles touchées (pas d'évolution par rapport à la semaine dernière).

Aucun symptôme n'est observé sur les parcelles de référence.

Au vignoble, des symptômes d'oïdium sur grappes ont été signalés sur Chardonnay, au Bois Plage en Ré.



Oïdium sur grappe, Chardonnay, Ile de Ré
(Crédit photo J. Poulard – UNIRE)

Modélisation

Sur la semaine passée

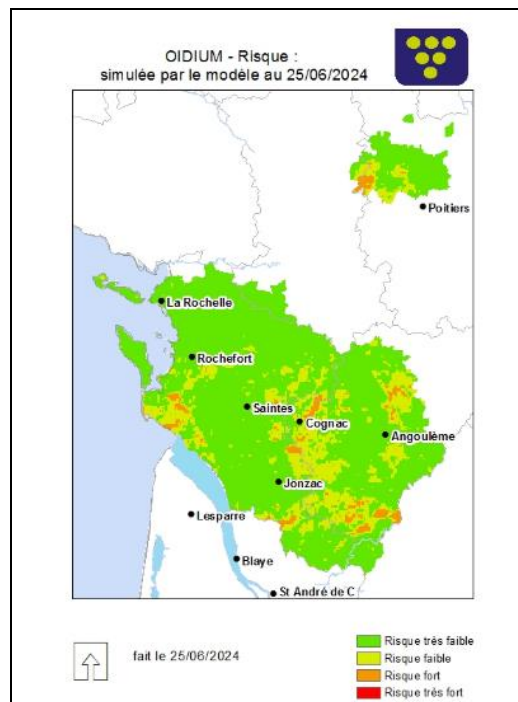
Le risque potentiel a globalement diminué au cours de la semaine passée, passant à un niveau très faible sur la grande majorité du vignoble. Il se maintient à un niveau fort très localement.

Des contaminations épidémiques ont été calculées de manière généralisée sur le vignoble par le modèle lors de la semaine passée. Le nombre d'organes nouvellement contaminés est modéré à fort.

Dans les trois jours à venir

Dans les prochains jours, les faibles pluies annoncées contribueront à augmenter légèrement le risque potentiel sur le vignoble. Il restera majoritairement très faible dans le vignoble et fort localement.

Dans le cas de l'hypothèse la plus probable, de nouvelles contaminations sont calculées dès 2 mm sur le vignoble dans les prochains jours. Le nombre d'organes contaminés sera modéré.



Evaluation du risque :

Risque théorique encore en baisse, majoritairement très faible. Stade de grande sensibilité. Nouvelles contaminations prévues.



Risque très faible à fort localement

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Virose GPGV

Le GPGV, virus du pinot Gris, est un virus de la vigne émergent non réglementé, qui peut provoquer des symptômes de décolorations foliaires, voire de rabougrissement. Actuellement, les symptômes foliaires sont bien visibles.

Pour vous informer : <https://www.vignevin.com/article/gpgv-etat-des-lieux-dune-virose-emergente/>

Ce virus est présent dans le vignoble charentais et plusieurs parcelles symptomatiques ont déjà été recensées. Dans un objectif de surveillance du territoire, nous souhaiterions donc remonter le maximum de cas observés dans la région, afin de confirmer le diagnostic (les symptômes sont faciles à confondre avec d'autres causes) et d'évaluer la nuisibilité de cette virose. Pour ceci, nous proposons à toute personne ayant une suspicion de cas de GPGV sur vigne, de remplir un questionnaire via le lien suivant :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=I5GK4XsCCKis6wvI_bQpICcr6VMHsFpOqJWt_BbLjXZUN0tZS0paMVdDVUtaMIITUEJJUkJCV0g1Uy4u

Nous vous contacterons ensuite pour échanger sur ce cas. Les informations seront traitées par le BNIC.



Symptômes de GPGV

(Crédits photos S. Lucas – CIA1779, J. Kerrinxck – CA16)

Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

Les captures d'eudémis deviennent très faibles. Aucune n'a eu lieu au cours de ce vol dans les pièges alimentaires.

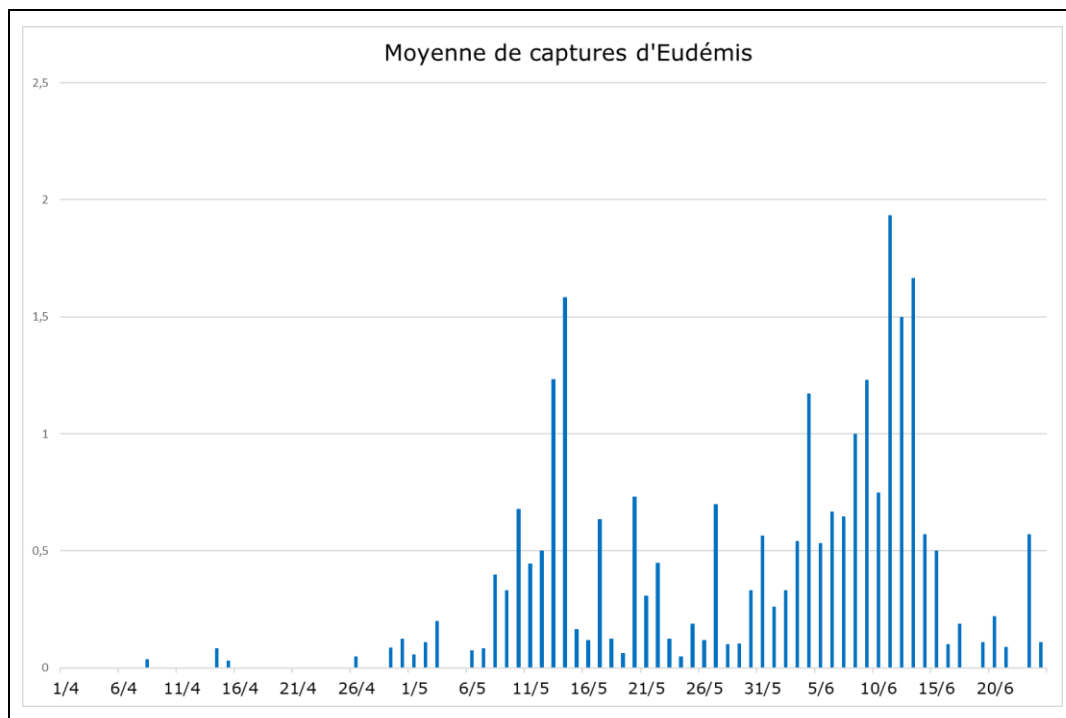
Les glomérules d'eudémis ont été observés à Ladiville, Mainxe, St Même les Carrières (16 pour 100 grappes), Bouteville, Migron, Pouillac, Touzac, Chérac et Mons.

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents types de piégeage.



Larve et glomérule d'eudémis

(Crédit photos L. Davidou – Phloème)



→ Cicadelles Vertes

Observations

Le vol de cicadelles vertes s'intensifie cette semaine dans les communes de Saint-Preuil, Le Chay, Meursac, Saintes, Sigogne, Saint-Germain-de-Lusignan, Saint-Simon-de-Pelouaille, Lorignac et Birac.

Rappel pour les observateurs qui participent au piégeage

- **de cicadelles vertes** : merci de mettre en place **les pièges jaunes** (chromatiques) et d'effectuer le suivi des captures d'adultes. Si vous avez besoin matériel, n'hésitez pas à prendre contact avec vos chambres respectives. La date du pic du vol nous indiquera le moment opportun pour quantifier les larves sous la face inférieure des feuilles et, ainsi, évaluer le risque de la population estivale.

- **de tordeuses** : changer les **capsules** et les plaques engluées des pièges sexuels pour la Cochylys et l'Eudémis.

C'est la fin de la 1ère génération, veillez à effectuer le comptage de glomérules sur 50 inflorescences et enregistrer les données sur Epicure. Enregistrez vos « 0 » !

→ Flavescence dorée

Les dates des traitements obligatoires ont été publiées :

1. Dates retenues dans le cas de l'utilisation de produits non autorisés en Agriculture Biologique

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		Du 20 juin au 3 juillet
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 4 juillet au 11 juillet		PAS DE T2
T 3 Adulticide	Déclenchement pendant 4 semaines courant juillet-août.	PAS DE T3	Déclenchement possible pendant 4 semaines courant juillet-août suivant les résultats de piégeage d'adulte.

2. Dates retenues dans le cas de l'utilisation des pyréthrinés d'origine naturelle.

Classement des communes	2 + 1/0* TRAITEMENTS	2 TRAITEMENTS	AMENAGEMENT DE LUTTE
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS		2 TRAITEMENTS
T 1 Larvicide	Du 20 au 27 juin		
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 ^{er} traitement		
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 ^{ème} traitement		PAS DE T3

En fonction des communes, les modalités de traitements diffèrent :

- **Communes susceptibles d'être contaminées (2 traitements)** : application des traitements sur toutes les parcelles en vigne de la commune,
- **Communes en aménagement** : 7 communes concernées par l'application obligatoire du 1^{er} traitement sur l'ensemble de la commune (sauf commune de TRIAC-LAUTRAIT où les traitements sont à appliquer dans un périmètre de 500 mètres). L'application du 2^{ème} traitement (traitement adulticide) sur ces communes est conditionnée par le résultat du piégeage,
- **Communes contaminées ou tampon (2 + 1/0 traitements)** : 159 communes concernées par l'application obligatoire des 2 premiers traitements sur l'ensemble de la commune. Le 3^{ème} traitement (traitement adulticide) est appliqué dans un zonage spécifique (parcellaire ou communal).
- **Les vignes-mères de greffons et de porte-greffes doivent obligatoirement recevoir trois traitements aux mêmes périodes que les vignes situées dans les secteurs à 2 + 1/0 traitements.**

Pour plus d'informations, consultez le communiqué de le DRAAF en [cliquant ici](#).

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Pose et relevés des pièges chromatiques cicadelle verte
- Changement de capsules pièges sexuels
- Comptage de glomérules
- Observations mildiou/black rot/oïdium
- Observations phénologie et croissance
- Relevés des pièges sexuels et saisie sur Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Phloème, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etournaud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité "